

Informations de base	
2019/2867(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles applicables aux contrôles officiels des envois d'animaux et de biens en transit, en transbordement et faisant l'objet d'une poursuite du transport par l'Union Complétant 2013/0140(COD) Subject 3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
	AGRI Agriculture et développement rural (Commission associée)		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
10/10/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)07003	
10/10/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
23/10/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/10/2019	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
18/12/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2867(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2013/0140(COD)

État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/01594

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2019)07003	10/10/2019	